

**Conférence de presse annuelle 2005****Note d'information n°06**

Luxembourg, 3 février 2005

Capital humain

C'est à l'issue du Conseil d'Amsterdam, en 1997, que la Banque a inscrit son activité de prêt en faveur de l'éducation et de la santé au rang de ses objectifs spécifiques. On pensait alors que cette activité serait modeste, limitée dans le temps et dans l'espace, et axée sur la prise en considération de ses effets directs sur l'emploi dans les secteurs en question. Aujourd'hui toutefois, les opérations réalisées dans ces deux secteurs s'inscrivent dans le cadre des activités permanentes de la Banque, ont une couverture géographique très étendue et figurent parmi ses priorités de premier rang. Dans le cadre de l'initiative Innovation 2010 (i2i), elles jouent un rôle clé dans la contribution de la Banque à la Stratégie de Lisbonne en encourageant l'innovation. Elles soutiennent l'action de la BEI en faveur de la cohésion sociale, et ce sont en général leurs effets sur l'employabilité de la main-d'œuvre, plutôt que sur l'emploi en tant que tel, qui sont jugés importants.

Pour des raisons pratiques, le stock de capital humain se mesure pour l'essentiel en termes d'éducation et de santé. Les prêts accordés par la Banque à l'appui du capital humain sont destinés en général, mais pas toujours, à financer des infrastructures matérielles, comme des écoles, des universités (enseignement et recherche), des laboratoires, des cliniques, des hôpitaux, ainsi que des réseaux de soins primaires et de protection sociale. Bien que son activité dans le secteur soit essentiellement tournée vers les infrastructures physiques, la Banque finance également des actifs incorporels, par exemple des prêts aux étudiants ou la recherche-développement dans les universités et les hôpitaux, tendance qui pourrait s'amplifier dans les années à venir.

Voici quelques exemples de prêts accordés en 2004 : *Valencia Centros Escolares* (modernisation d'établissements scolaires dans la région de Valence, en Espagne), *Finnish Research and Higher Education* (amélioration des infrastructures de R-D sur l'ensemble du territoire finlandais), *Klinikum Minden* (construction d'un nouvel hôpital à Minden, en Allemagne) et *NHS LIFT Primary Healthcare* (amélioration d'établissements sanitaires dans toute l'Angleterre). Sur le volume total des prêts accordés par la Banque en 2004, à savoir 43,2 milliards d'EUR, les prêts directs en faveur de projets ayant trait au capital humain se sont chiffrés à 3,1 milliards d'EUR. Les prêts globaux ont, pour leur part, totalisé 11,7 milliards d'EUR en 2004, dont 15 % environ ont été dirigés vers le secteur du capital humain. En 2004, les approbations de prêts en faveur du capital humain ont atteint un niveau record, égal à environ 15 % du chiffre d'affaires de la Banque, soit 3,4 milliards d'EUR pour 30 projets. Au cours des sept dernières années, la BEI a prêté au total 12,9 milliards d'EUR à l'appui d'investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation dans presque tous les pays de l'UE à 25, ainsi que dans des pays candidats et en voie d'adhésion et dans certains pays partenaires. Au cours de cette période, les secteurs de la santé et de l'éducation ont bénéficié de 12,3 milliards d'EUR pour des projets réalisés à l'intérieur de l'UE et de 612 millions d'EUR pour des projets à l'extérieur de l'UE.

Pour mener son action, la Banque fait appel à divers partenaires extérieurs, dont la Commission, tant pour l'éducation que pour la santé. À titre d'exemple de coopération, on peut citer l'enseignement en ligne (soutien au développement des outils et des logiciels nécessaires et formation à la « culture électronique »), mais aussi des travaux sur des mécanismes de financement public-privé dans les secteurs en question. La Banque collabore également avec l'OCDE dans le domaine de l'éducation. En 2004, la BEI et la Banque mondiale ont publié leur première étude sectorielle conjointe, portant sur l'enseignement supérieur en Pologne. Concernant le domaine de la santé, la Banque est un membre fondateur de l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé (conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, différents États, des ONG, etc.), ainsi que du réseau « European Union Health Property Network ».

Pour illustrer l'action de la Banque en faveur de la promotion du capital humain, on peut citer son activité de prêt dans les Balkans. Suite au Conseil européen qui s'est tenu à Thessalonique en décembre 2002, le champ d'action de la Banque s'est élargi aux pays des Balkans occidentaux, dans la perspective d'une meilleure intégration européenne. À la fin des années 90 et au début des années 2000, la BEI a concentré ses efforts sur la réhabilitation des infrastructures de base dans les secteurs des transports et de l'énergie. Après cette première phase (qui est toujours en cours), et conformément aux recommandations du sommet européen de Thessalonique, la BEI a poursuivi, pour ce qui concerne les Balkans occidentaux, un dialogue actif avec les gouvernements, la Commission européenne, l'Agence européenne pour la reconstruction et d'autres IFI opérant dans la région, dans l'objectif d'identifier et de mettre en place des opérations destinées à renforcer les infrastructures sanitaires et les ressources en capital humain.

En octobre 2003, la Banque a signé un contrat de 50 millions d'EUR avec la Serbie-et-Monténégro pour contribuer au financement d'un programme d'investissement destiné à remettre en état les services de base dans 20 hôpitaux régionaux dans l'ensemble du pays et à moderniser un centre de recherche à Belgrade. En 2004, la Banque a instruit, dans la région, un projet d'éducation, ainsi qu'un projet de santé qui fait suite à une précédente opération.

En résumé, le fait que la BEI ait inscrit le développement du capital humain au rang de ses grandes priorités souligne l'importance qu'elle attache à ce secteur comme moyen de soutenir la croissance et l'emploi dans une Europe élargie et au-delà. La croissance rapide de son activité de prêt dans le secteur du capital humain montre clairement la valeur ajoutée qu'apporte à ce domaine une institution de financement au service d'objectifs publics.

Pour plus d'informations sur la BEI, visitez le site internet www.eib.org.

Contacts Presse: Service de presse, press@eib.org, Tél: +352 43 79 31 51; Fax: +352 43 79 31 91
Questions générales: Infodesk BEI, info@eib.org; Tél: +352 43 79 31 22; Fax: +352 43 79 31 91